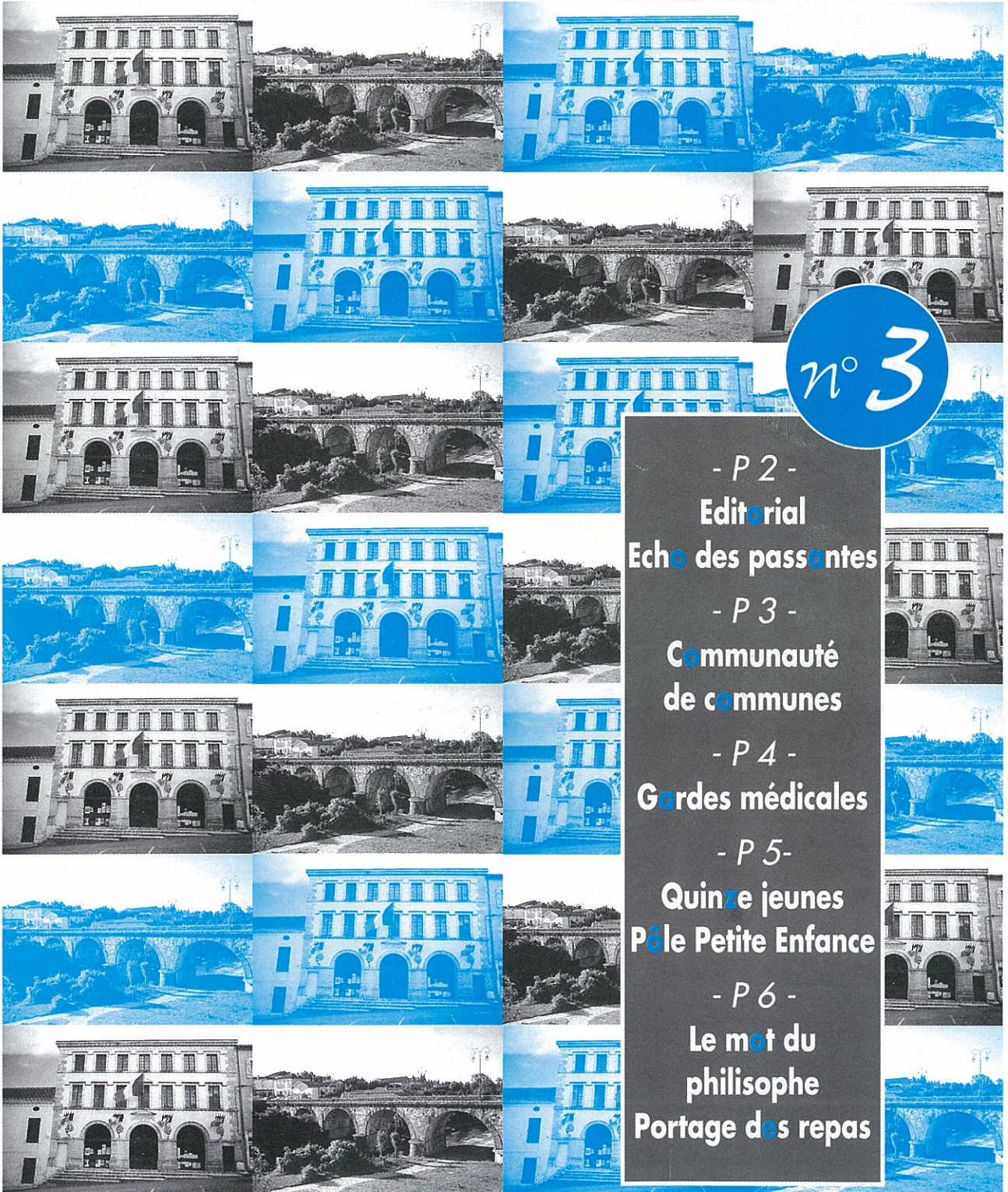


Roquefort

JANVIER 1998

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION



n° 3

- P 2 -

Editorial

Echo des passantes

- P 3 -

Communauté
de communes

- P 4 -

Gardes médicales

- P 5 -

Quinze jeunes
Pôle Petite Enfance

- P 6 -

Le mot du
philosophe
Portage des repas



Editorial du Maire

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, chers amis,

1997 avait commencé sous la neige. Le temps suspendu la première matinée ressuscita chez plus d'un le bonheur teinté de mélancolie que procurent des rapports humains retrouvés l'espace de quelques heures.

1998 débute au contraire dans la douceur et voit la naissance de la Communauté des Communes du Pays de Roquefort.

Souhaitons-lui longue vie. Qu'elle soit l'outil idéal pour resserrer les liens entre toutes nos communes, entre tous les hommes qui l'habitent et qui revendiquent avec fierté leur appartenance au Nord-Est Landais.

L'intérêt général en sortira grandi et le canton de Roquefort si longtemps malmené commencera à relever la tête.

Tout le reste n'est que vétilles sauf la santé et le bonheur que je vous souhaite de tout cœur.

Pierre Chanut



L'écho des passantes

Chacun, chacune a pu remarquer la nouvelle numérotation des maisons que les employés municipaux mettent en place et s'interroger sur son manque apparent de logique. C'est l'aboutissement du projet « numéris » ou numérotation métrique. Un point zéro est défini pour chaque rue et tout en respectant côté pair et impair, le numéro donné à chaque porte est la distance en mètre qui la sépare de ce point. Ainsi le numéro 50 est à 50 mètres du point zéro ; Fini les erreurs, les bis ou ter !

Le pont de la ville a besoin d'une cure de jouvence. Miné par les infiltrations d'eau, ses tympans s'effritent dangereusement. Les travaux de remise en état verront l'intervention du Conseil Général, de la Commune, de la D.D.E., d'E.D.F. G.D.F., de France Télécom et devront normalement se dérouler de Mai à début Juillet. La circulation sera totalement interrompue aux poids lourds durant les travaux, aux voitures légères durant quinze jours ; les piétons choisiront entre une passerelle au passage à gué ou le pont dès que l'état des revêtements le permettra.

Après 160 ans de bons et loyaux services il attaquera avec vigueur le 3ème millénaire.

Zone 30 : le centre bourg sera bientôt limité à 30 Km/h pour la circulation. La zone sera matérialisée par des panneaux ; piétons et cyclistes gagneront en sécurité. Certaines priorités vont aussi changer en particulier le croisement rue de Tambour, avenue des arènes.

Qu'on se le dise !

FIAT LUX ! Depuis novembre dernier, l'éclairage public s'installe chemin de Barès, des Aubépinés, de la Rouquère.

Mi-février, devront normalement débiter les travaux d'assainissement de la boucle de Causse-long et de réhabilitation du Centre bourg. Derniers travaux subventionnés, ils précèdent l'établissement d'un schéma directeur d'assainissement en cours d'élaboration. Faute de ce document les divers organismes refusent désormais leurs participations.

La commune complète ses containers à ordures ménagères par l'achat de 40 supplémentaires. Ces bacs ne peuvent recevoir que des ordures ménagères. Après les fêtes, beaucoup de cartons et mêmes des bidons ont été déposés dans ces bacs qui reçoivent également feuillage et branchages provenant des jardins. Ces déchets normalement destinés à la déchetterie créée pour cela, alourdissent les coûts et donc la redevance.

Ayons pour nous -mêmes le réflexe déchetterie.



La communauté de communes

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE ROQUEFORT

Après deux ans de travail parsemé d'embûches, la Communauté de Communes du Pays de ROQUEFORT (C.D.C.) est née le 01.01.98 réunissant Arue, Bourriot-Bergonce, Cachen, Lencouacq, Labastide-d'Armagnac, Roquefort, Saint-Gor, Saint-Justin, Sarbazan et Vielle-Soubiran. Ces structures existent depuis quelques années dans les Landes mais restent rares dans le nord du département. Innovantes et mal-connues, elles suscitent nombres de questions résumées ici.

■ Qu'est ce qu'une C.D.C. ?

C'est l'union de communes, liées entre elles, par un principe de solidarité géographique culturelle économique, etc., pour exercer des compétences bien définies.

■ Pourquoi une C.D.C. ? Un « machin » de plus ?

Ce qui innove est justement le nécessaire esprit de solidarité qui orientera tout le fonctionnement de la communauté et qui en fera sa force. Les communes travaillent ensemble pour l'intérêt général.

■ Quels sont les pouvoirs de la C.D.C. ?

La C. D. C agit en lieu et place des communes pour les compétences que ces dernières ont choisi de lui déléguer. Ces compétences doivent toucher les deux domaines obligatoires que sont l'Économie et l'Aménagement de l'Espace et au moins un domaine optionnel choisi sur une liste. Ainsi en est - il du schéma directeur d'aménagement, des actions pour le développement économique dont l'acquisition possible de zones d'activité économique, de la voirie qui est totalement transférée.

■ Le SIVOM faisait cela ; pourquoi déshabiller Paul pour habiller Jacques ?

Certes le SIVOM faisait en partie la même chose mais il ne vivait que des participations de chaque commune. Pour un travail équivalent, la C. D. C. accumule les avantages : les dotations départementales sont augmentées, la TVA est remboursable dans l'année, elle touche de l'état une dotation globale de fonctionnement ... Les coûts de revient sont donc bien moindres.

■ Comment est financée la C.D.C. ?

Uniquement par la fiscalité qui sera « additionnelle ». La C.D.C. peut percevoir les 4 taxes comme une commune et dès 1998 on verra apparaître sur les appels d'impôts une ligne « communauté de communes » qui s'ajoutera à la ligne « commune ». Au final, le contribuable ne paiera pas davantage voire même n'aura pas d'augmentation de son effort fiscal grâce justement aux dotations supplémentaires et à la solidarité.

■ Que devient le SIVOM de Roquefort ?

La C. D. C n'ayant pas pu prendre la compétence « ordures ménagères » empêchée par une législation encore floue, le SIVOM en assurera toujours le service.

■ Quel est l'intérêt des communes ?

D'une part elles déchargent leur budget de compétences lourdes comme la voirie. D'autre part l'union fait la force et les économies : la force pour dynamiser la politique artisanale et industrielle des communes unies, les économies car les dotations, les aides et l'absence de dispersion des décisions diminueront d'autant les coûts et soulageront les budgets communaux.

■ Les communes vont - elles perdre leur âme et leur indépendance ?

Évidemment non, la personnalité de chacune est respectée dès lors que la C. D. C ne peut prendre de décisions que d'intérêt communautaire. L'indépendance n'est pas atteinte non plus car le conseil municipal reste souverain hormis pour les compétences transférées qui sont bien définies.

■ L'intérêt de Roquefort dans tout cela ?

Le danger aurait été de rater le coche du progrès alors qu'à nos portes les cantons voisins se lancent. Roquefort isolé dans sa tour d'ivoire n'aurait pas déplu à certains. La simulation budgétaire montre un effort fiscal accru de 2,19%. C'est nettement moins que ce qu'il serait sans la C. D. C. C'est ignorer aussi le gain pour le budget de la commune. Attendons le vote des budgets avant de juger. Enfin, il faut souligner le souci des élus qui ont participé au projet de traiter chaque commune avec équité.

■ Qui sont les délégués de ROQUEFORT ?

Chaque commune a 2 délégués et 2 suppléants sauf Roquefort qui a 4 délégués et 4 suppléants : M. DUMEAU (suppléant M. GARBAYE), M. CAZEAUX (M. DUSSANS), M. HUGUIES (M. COUTURE), M. CHANUT (M. MASQUERE).

Monsieur CHANUT est aussi Vice Président, Président de la commission des finances. La C. D. C est présidée par Monsieur Jean - Marc BOINE.

■ L'avenir ?

Il est bon car il s'agit d'une dynamique qui poussera à entreprendre, à s'entendre entre communes en faisant abstraction des querelles de clocher.



Quinze

QUINZE JEUNES ROQUEFORTOIS A LA COUPE DU MONDE

Grâce à l'association les Ados du sport, quinze jeunes Roquefortois pourront assister gratuitement à un match de la Coupe du Monde 1998.

Parti le 4 décembre de Marseille, les marathoniens de l'association les ADOS DU SPORT relient 163 villes avant d'atteindre Paris pour le coup d'envoi de la Coupe du Monde en parcourant plus de 7 000 kms.

Organisée par la municipalité, le passage de cette tournée à Roquefort ville étape a créé une belle animation dans notre commune et les organisateurs et marathoniens ont été accueillis avec enthousiasme par les enfants et les sportifs de la cité. Venus à leur rencontre à partir de Saint Gein, plusieurs coureurs de fond et cyclotouristes roquefortois ont accompagné les marathoniens jusqu'au stade Michel Sarro où les jeunes de Roquefort les attendaient.

Après un défilé dans les principales rues de Roquefort, tout de monde s'est retrouvé devant le podium pour participer aux jeux et tirage au sort des billets de la Coupe du monde. La municipalité rendait hommage au courage et à la volonté des marathoniens qui permettent à 10 000 jeunes des villes traversées d'assister gratuitement à la Coupe du Monde ; ces marathoniens recevaient des cadeaux souvenir de leur passage à Roquefort. Elle soulignait également la solidarité manifestée par les trois communes d'Aire, Roquefort et Captieux qui a permis la chaîne de solidarité entre ces trois villes puisque les sportifs roquefortois accompagnèrent les marathoniens jusqu'à Maillas relayés ensuite par ceux de Captieux.

Un vin d'honneur réunissait à la mairie les Ados du sport et les responsables de la tournée Snickers qui remettaient à la municipalité le drapeau du fair-play. Malgré la fatigue (mais ils sont remarquablement entraînés) et dans une ambiance très conviviale, un repas organisé au club-house du football clôturait la soirée.

La commune de Roquefort a relevé le défi et réussi son pari que l'on pouvait s'appuyer et compter sur les jeunes pour organiser et accueillir avec enthousiasme une manifestation de cette nature. Par leur travail et leur présence, les associations sportives, les enfants, la gendarmerie et le personnel communal ont permis la pleine réussite de cette journée de fraternité et doivent en être remerciés et félicités.



Pôle Petite Enfance

Depuis la rentrée de septembre 1997, il a été mis en place le « Pôle Petite Enfance ». Afin de répondre à la demande des enfants de 3 mois à 12 ans, ce pôle propose quatre services.

■ Accueil périscolaire :

Lieu : garderie de l'école primaire.

Horaires : de 7h 30 à 8h 30, de 11h 30 à 13h 30 et de 16h30 à 19h 00.

Personnel :

de 7h 30 à 8h 30 : 2 éducateurs diplômés B. A. F. A.

de 11h 30 à 13h 30 : 5 éducateurs dont 4 diplômés B. A. F. A.

de 16h 30 à 19h 00 : 3 éducateurs diplômés B. A. F. A.

Coût pour les familles : la garderie de 11h 30 à 13h 30 est entièrement gratuite pour les parents.

Celle du matin et du soir est fixée à un tarif de 50, 00 Fr. par trimestre.

Effectif : Matin : 25 enfants, midi : 80 enfants et soir : 20 enfants.

■ Accueil éducatif du mercredi :

Lieu : garderie de l'école primaire. • Horaires : de 7h 30 à 19h 00 repas de midi compris.

Personnel : actuellement 2 personnes diplômées B. A. F. A.

Coût pour la famille : de 7 à 50 Fr. selon les aides.

Effectif moyen : 25 enfants par mercredi.

■ Halte - Garderie (pour enfants de 3 mois à 6 ans) :

Lieu : provisoirement au Foyer d'Activités Diverses.

Horaires : tous les jeudis de 9h 00 à 12h 00 et de 14h 00 à 18h 00.

Personnel : une éducatrice diplômée « jeunes enfants » (Diplôme d'Etat), et une éducatrice diplômée B. A. F. A. « Petite Enfance ».

Coût pour les familles : de 7 à 11 F./heure.

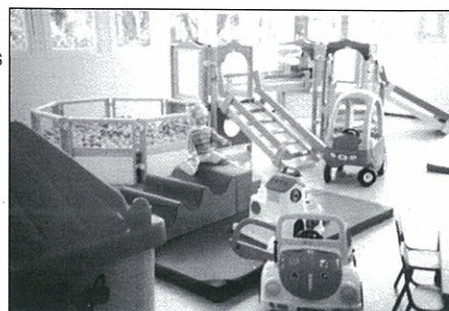
■ Relais assistante maternelle et atelier d'assistante maternelle :

Une permanence est assurée le jeudi au Foyer d'Activités Diverses,

elle permet de répondre aux questions des parents et de les aider dans leurs démarches administratives.

Elle permet également de recevoir les assistantes maternelles autour d'ateliers éducatifs.

Elle fait le lien entre les parents demandeurs et les assistantes maternelles agréées de Roquefort.





Le mot du philosophe

En 1910, ALAIN souhaitait une bonne année à ses lecteurs de « La Dépêche de Rouen » dans le propos que notre apprenti philosophe vous livre :

Bonne année

Tous ces cadeaux, en temps d'étreunes, arrivent à remuer plus de tristesses que de joies. Car personne n'est assez riche pour entrer dans l'année nouvelle sans faire beaucoup d'additions ; et plus d'un gémira en secret sur les nids à poussière qu'il aura reçus des uns et des autres, et qu'il aura donnés aux uns et aux autres, pour enrichir les marchands. J'entends encore cette petite fille, dont les parents ont beaucoup d'amis, et qui disait en considérant le premier buvard qu'elle recevait à une fin d'année : »Bon, voilà les buvards qui arrivent .» Il y a bien de l'indifférence, et aussi des colères rentrées, dans cette fureur de donner. L'obligation gâte tout. Et en même temps les bonbons de chocolat chargent l'estomac et nourrissent la misanthropie. Bah ! Donnons vite, et mangeons vite ; ce n'est qu'un moment à passer.

Venons au sérieux. Je vous souhaite la bonne humeur. Voilà ce qu'il faudrait offrir et recevoir. Voilà la vraie politesse qui enrichit tout le monde, et d'abord celui qui donne. Voilà le trésor qui se multiplie par l'échange. On peut le semer le long des rues, dans les tramways, dans les kiosques à journaux ; il ne s'en perdra pas un atome. Elle poussera et fleurira partout où vous l'aurez jetée. Quand il se fait, à quelque carrefour, un entrelacement de voitures, ce ne sont que jurons et invectives, et les chevaux tirent de toutes leurs forces, ce qui fait que le mal s'aggrave de lui-même. Tout embarras est ainsi ; facile à démêler si l'on voulait sourire, mesurer ses efforts, détendre un peu toutes les colères qui tirent à hue et à dia, mais bientôt nœud gordien, au contraire, si l'on tire en grinçant des dents sur tous les bouts de corde. Madame grince ; la cuisinière grince ; le gigot sera trop cuit ; de là des discours furibonds. Pour que tous ces Prométhées fussent déliés et libres, il ne fallait pourtant qu'un sourire au bon moment. Mais personne ne songe à une chose aussi simple. Tous travaillent à bien tirer sur la corde qui les étrangle

La vie en commun multiplie les maux. Vous entrez dans un restaurant. Vous jetez un regard ennemi au voisin, une autre au menu, un autre au garçon. C'en est fait. La mauvaise humeur court d'un visage à l'autre ; tout se heurte autour de vous ; il y aura peut-être des verres cassés, et le garçon battrà sa femme ce soir. Saisissez bien ce mécanisme et cette contagion ; vous voilà magicien et donneur de joie ; dieu bienfaisant partout. Dites une bonne parole, un bon merci ; soyez bon pour le veau froid ; vous pourrez suivre cette vague de bonne humeur jusqu'aux plus petites plages ; le garçon interpellera la cuisine d'un autre ton, et les gens passeront autrement entre les chaises ; ainsi la vague de bonne humeur s'élargira autour de vous, allégera toutes choses et vous même. Cela est sans fin. Mais veillez bien au départ. Commencez bien la journée, et commencer bien l'année. Quel tumulte dans cette rue étroite ! que d'injustices, que de violences ! le sang coule ; il faudra que les juges s'en mêlent. Tout cela pouvait être évité par la prudence d'un seul cocher, par un tout petit mouvement de ses mains. Sois donc un bon cocher. Donne-toi de l'aise sur ton siège, et tiens ton cheval en main.

Edition Galimard, Collection Folio Essais : « Propos sur le bonheur » Alain.



Portage de repas

L'activité du portage de repas s'étend, assurant à 18 personnes en moyenne un service du lundi au dimanche.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire à la mairie en téléphonant au 05.58.45.50.46.

Directeur
Publication :
M. Le Maire
Pierre CHANUT

Photos
Municipalité

N° ISSN en cours

Dépôt légal
en cours
semestriel

imp. castay - aire